



***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE TIR À L'ARC
DE CHARENTE-MARITIME***

Samedi 20 janvier 2018

NIEUL SUR MER

***Dossier destiné aux Présidents de Club,
aux Membres du CD 17 et aux Personnalités invitées***



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de tir à l'arc

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE-MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

Convocation à l'Assemblée Générale 2017 du Comité Départemental de tir à l'arc de Charente-Maritime

Surgères, le 22 décembre 2017

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club de la Charente Maritime

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,

Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la FFTA

Monsieur le Co-Président du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Madame la Co-Présidente du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur le Responsable des Labels, Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur Philippe Ortuno, CTR Adjoint, Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur Roland RIOU, Agent de développement

Madame Jacquotte GROSJEAN, vérificateur aux comptes

Monsieur Jean-Louis RUAULT, vérificateur aux comptes

Monsieur Yannick TIRATEAU, vérificateur aux comptes

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale 2017 qui se tiendra le :

Samedi 20 janvier 2018 à 10 h30
Espace Michel Crépeau – Salle Cordouan
Rue de Lauzières – 17137 NIEUL SUR MER

Ordre du jour :

A partir de 10 h30 : accueil des participants

- | | |
|---------|--|
| 10 h 30 | Intervention des invités ou « état des lieux » des clubs |
| 12 h 00 | Label – Récompenses Podium |
| 12 h 30 | Apéritif - Déjeuner |

14 h Assemblée Générale

Approbation du procès-verbal de l'AG 2016
Rapport moral de la Présidente
Rapport global d'activité de l'exercice écoulé
Rapport financier
Rapport des vérificateurs aux comptes (Jacquotte Grosjean - Jean-Louis Ruault - Yanick Tirateau)
Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2018.
Rapport de la commission sportive par leurs responsables respectifs
Programme prévisionnel des actions à engager
Cotisation départementale
Budget prévisionnel
Postes à pourvoir – Élections
Questions diverses

Interventions des personnalités présentes
Clôture de l'Assemblée Générale

Ci-joint, un pouvoir, en cas d'absence à remettre à un membre de votre club.
Les candidatures au Comité directeur devront être transmises, au plus tard le 2 janvier 2018, à la Secrétaire du Comité Départemental à l'adresse ci-dessous :

Fernande MATTERA – 42 Front de Mer – 17200 ROYAN
Adresse mail : fernande.mattera@wanadoo.fr

S'agissant du déjeuner, un courrier vous sera adressé prochainement.

Comme les années précédentes, il vous est conseillé de remettre le jour de l'AG, à Valérie Gaborit, Trésorière du CD, un chèque de caution pour la réservation des feux Chronotir.

Comptant sur votre présence. Bien cordialement.

La Présidente

Geneviève Freund



PJ : 1 procuration
1 acte de candidature
Annexe : rappel des statuts

Rappel des statuts

Procuration (article 8.2) :

Le Président d'une association affiliée est habilité à désigner (procuration) un suppléant, lui-même membre de la même association, au cas où il ne pourrait pas être présent en personne à l'Assemblée Générale du Comité Départementale de Tir à l'Arc de Charente-Maritime.

Cette procuration devra être obligatoirement remise, au plus tard, à la signature de la feuille d'émargement.

Candidatures (article 10.2)

Ne peuvent être élues au Comité Directeur que les personnes :

- ✓ possédant la licence délivrée dans le départementa
- ✓ ayant atteint l'âge de la majorité légale,
- ✓ jouissant de leurs droits civiques
- ✓ n'ayant pas fait l'objet d'une mesure disciplinaire de la part d'une Commission de Discipline de 1ère instance.

Recevabilité des candidatures (article 10.5) :

Les candidats aux élections du Comité Directeur devront faire acte de candidature par écrit **auprès du Secrétaire du Comité Départemental au plus tard 20 jours avant la date des élections.**

* * * * *

PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale 2016

Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

Absents : Pons - St Sauvant

Excusés : La Tremblade – Ile de Ré – Saint Sulpice de Royan

Présents : La Rochelle – Oléron – Rochefort – Saintes – Saint Jean d'Angély – Nieul/Mer – Royan – Virson – La Jarrie – Périgny – Aulnay – Aytré – Aigrefeuille – Surgères – Marans - Jonzac

Vérificateurs aux comptes :

Excusés : Jacquotte Grosjean – Jean-Louis Ruault

Invités :

Excusés : MM. BOUCLET – TOVO – Mme Nadine SECHET

Absents : Conseil Général – CDOS - FFMJS

Présents : DDCS : M. Hervé Guineaud - CD17 Sport adapté : Chantal le Floch

Invités « podium » : **présents :** Maxime Guérin et Alain Villaume (Rochefort) – Romain Jacoby (La Rochelle) –

Excusés : Deborah GRIP, Sébastien Roger et Sarah Bérard (Surgères)

Absents : Alizée Constantin (Marans)

Equipe Femmes D2 (Rochefort) – Equipe Hommes D2 (Périgny)

Ordre du jour

Selon convocation du 8 décembre 2016

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités et leur présente ses vœux de bonne année. Elle souhaite à ceux qui ont la responsabilité des clubs que le niveau sportif et les résultats soient aussi bons que ceux de l'année dernière.

Geneviève Freund remercie Françoise LE GOFF, Présidente du Club de Jonzac et M. CABRI, adjoint au Maire de Jonzac pour leur accueil.

PV de l'Assemblée Générale 2016
Jonzac le 21/01/2016

Tour de table des Présidents de Club

- Surgères :** Le club, cette année, a limité le nombre d'archer afin de privilégier la qualité de l'enseignement. Cela se passe bien. Terrain extérieur inadapté, en recherche d'autre chose.
- Marans :** 63 licenciés. Tout va bien mais il manque un arbitre qui permettrait au club d'organiser des concours.
- Jonzac :** 17 licenciés avec un groupe de 6 archers en sport adapté. Un archer parisien entraîneur 1 vient de prendre sa licence au club.
- Rochefort :** 106 licenciés. Pas de problème. Ce club organise des championnats départementaux et de Ligue de Beursault.
- Saint Jean d'Angely :** 20 licenciés avec des archers en sport adapté. Il manque des créneaux horaires en salle. Le terrain extérieur est dorénavant aménagé.
- Virson :** 35 licenciés. Pour la première fois le club a refusé du monde. Concernant les infrastructures, la mairie refait la salle mais ne veut pas que les archers y tirent. Une solution est en passe d'être trouvée. il y a de bons résultats.
- La Rochelle :** 48 licenciés. Il n'y a plus d'entraîneur, ni d'arbitre. La Présidente tente de développer le club mais cela se fait doucement malheureusement.
- Saintes :** Tout va bien.
- Aulnay :** Pas d'entraîneur. Embauche d'un entraîneur en formation DE; 4 jeunes sont inscrits pour faire un concours. La CDC les a laissé tomber. Le développement du club n'est pas facile.
- Aigrefeuille :** 31 licenciés. Essayent d'avoir des aides pour créer un pas de tir extérieur depuis 3 ans. Le club n'a pas de problèmes particuliers.
- Aytré :** Le club fonctionne bien mais cette année refuse du monde. Le Président espère avoir un entraîneur de plus pour fonctionner. Le pas de tir extérieur a besoin d'une rénovation des stramits.
- Nieul/Mer :** Le Président est très content et pense avoir 50 licenciés d'ici à la fin de l'année. Formation arbitre en cours. Au mois un concours parcours découverte ouvert à tous. Séances hebdomadaires de ball-trap pour faire se rencontrer les archers.
- Périgny :** Le club fonctionne très bien. 94 licenciés. Equipe hommes en D2, le Président espère que l'année prochaine l'équipe soit en DR.
- La Jarrie :** Un archer a pris la gestion des inscriptions et des résultats. Pas de problème.
- Oléron :** 27 licenciés. Problème pour formation entraîneur. 2 arbitres. Bonne ambiance – 11 jeunes – concours campagne programmé ainsi que le 13 août un Fédéral et un FITA.

Geneviève Freund, constate que globalement tout va bien dans les clubs. Elle propose de ne pas hésiter à écrire si des nouvelles idées émergeaient pour les formations, ou autre. Le CD pourrait en avertir la Ligue Nouvelle Aquitaine afin de trouver des solutions.

Dans l'ensemble il apparaît un manque d'entraîneurs : 8 archers pour un entraîneur c'est correct, 12 c'est trop. Essayer d'investir les jeunes ?

Philippe Ortuno, conseiller technique de la Nouvelle Aquitaine, signale que par rapport aux formations on se retrouve avec un territoire gigantesque pour la Charente-Maritime. Il a fait l'état des lieux le CD17 a 21 clubs pour 14 entraîneurs seulement. Certains clubs sont pauvres en entraîneurs. La Ligue tente de diversifier les lieux de formation mais il manque d'inscriptions. Par ailleurs, l'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine n'a pas eu lieu et il est difficile de prendre des décisions.

L'enquête régionale fait ressortir un manque d'encadrement. On parle beaucoup d'entraînement mais on ne fait surtout que du tir loisir. Il faut trouver les moyens de recruter chez les jeunes, responsabiliser les archers en les invitant aux réunions et leur confier des missions.

Geneviève Freund indique que le CD prend en charge le coût des déplacements de ceux qui font des

formations entraîneur, arbitre à condition qu'ils aient leur diplôme : l'argent ne doit pas être un frein.

Patrick Massé (Surgères) demande si le CD maintiendra cette prise en charge ?

La Présidente précise que ce sera selon les finances du CD : pour l'instant la DDCS soutient ces actions.

Philippe Ortuno précise que le prix d'une formation est d'environ 200 €.

Geneviève Freund rappelle qu'il faut motiver les jeunes pour entraîner et arbitrer. Un club sans arbitre peut faire un seul concours, support du championnat départemental, après accord du CD évidemment. Les concours jeunes ne nécessitent pas pour l'instant d'avoir un arbitre.

Le challenge poussin est un concours sans arbitre. Coup d'essai par Périgny : 30 gamins ont participé au challenge.

Les clubs de Saintes, Nieul et Virson souhaitent y participer. Geneviève demande de tenir au courant le CD très vite, contacter Yannick Tirateau et aussi demander à Donatien Martineau de mettre le concours sur le site internet du CD.

La Présidente demande s'il y a des questions sur la Nouvelle Aquitaine; Donation Martineau précise qu'il y a environ 24-25 candidats, dont environ la moitié issus du Poitou-Charentes. Concernant les concours jeunes de la nouvelle Ligue, pas d'information. Rien n'empêche de faire des compétitions locales.

Geneviève précise deux choses importantes :

1. Acquisition de technique des archers, leur niveau et règlement pour un passage de flèches obligatoire.
2. Savoir si les clubs souhaitent mettre en place un cours jeunes au niveau du CD mais rien d'obligatoire.

Philippe Ortuno : un regroupement pour le passage des flèches pour les jeunes du département donnerait une logique.

Yannick Tirateau (Périgny) : le passage des flèches devrait être vérifié sur les concours.

Benjamin Delannoy-Gadouleau (Saintes) : vient de Paris et précise que les passages de flèches se font par le CD

Ludovic Reynaert (St Jean d'Angély) : Il faudrait que les jeunes aient le même niveau

Geneviève Freund : pour les championnats les trispots sont imposés mais ne sont pas indiqués pour les jeunes.

Cynthia Albert (Aigrefeuille) : il faudrait mettre les jeunes archers en condition à l'entraînement.

Roland Riou : la partie physique n'est pas prise en compte par les clubs. Il faudrait leur donner des instructions pour qu'ils travaillent à la maison avec un élastique par exemple.

Actions concertées : à imaginer à plusieurs clubs

Pierre Barcellini : le club pour inciter les jeunes paie la moitié de l'achat d'un arc sous condition de s'inscrire au concours.

Robert Marcoux : regrette les inscriptions tardives aux concours

Yannick Tirateau : conseille de mettre la date butoir sur les mandats

Geneviève Freund : sensibiliser les archers pour s'inscrire rapidement en raison de l'organisation pour le club (mise en place des cibles, etc ...)

Antony Hillairet : regrette une diminution des archers en tir campagne.

RECOMPENSES ET PODIUMS

La Présidente félicite les archers ayant fait un podium aux championnats de France :

- Championne de France Fédéral : Alizée Constantin, (Marans) minime, arc classique
- Championne de France 3D : Déborah Courpron, (Surgères) Sénior
- Champion de France sport adapté : Alain Villaume (Rochefort) senior, arc classique

- Championnat de France FITA jeunes et championnat de France campagne :
3^{ème} Sarah Bérard (Surgères) cadette, arc à poulies
- Championnat de France Nature : 2^{ème} Romain Jacoby (La Rochelle) junior, arc à poulies
- **Maintien en équipe D2 :** Rochefort pour les Femmes
 Périgny pour les Hommes

Championnats internationaux :

- Championnat d'Europe Handisport :
2^{ème} individuel et 2^{ème} en équipe - Maxime GUERIN (Rochefort) senior, arc classique
- Jeux Paralympique à RIO de JANEIRO (Brésil) : 16ème Maxime GUERIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 clubs présents ou représentés : 60 voix
5 clubs absents ou excusés : 12 voix

Le quorum étant atteint 60 voix/72 voix, la Présidente ouvre la séance à 14 h 30.
Elle accueille les personnes absentes ce matin et excuses celles ne pouvant être présentes (concours,...) et remercie la mairie de Jonzac, représenté par Cyril Robin et Hervé Gouineaud, DDCS.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Procès verbal adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Une année s'est écoulée depuis notre dernière réunion. Cette période a été propice pour maintenir la qualité du tir à l'arc dans notre département. A noter la sélection au JO Paralympiques de Maxime Guérin qui s'est battu pour ça, contre lui, et confronté à d'autres archers. Le résultat est sa présence à Rio. A présent l'objectif de Maxime est de partir à Tokyo en 2020. Le comité départemental sera là pour le soutenir autant que possible dans son parcours de haut niveau. Bravo à lui.

Concernant la qualité le groupe départemental constituait presque le groupe Ligue lors du championnat de France par équipe de Ligue. Beaucoup de jeunes ont été présents lors des 3 TNJ. Grâce à une action concertée avec les clubs, une subvention du CNDS a permis d'aider ces jeunes dans leurs déplacements. Le CD espère formuler cette année une demande auprès du CNDS.

La Présidente informe les présents qu'il y a toujours un jeune du département sur la liste Espoir des sportifs de Haut Niveau ; cela étant la conséquence de la poursuite de la politique sportive du CD en faveur des jeunes. Pour la saison 2016, il y a eu encore quelques belles médailles nationales. Geneviève Freund espère que cette belle année ne sera qu'un pâle reflet des années à venir !

Concernant les autres actions du CD, la Présidente souhaite de poursuivre le groupe départemental mais sans agent de développement sportif les actions sont en stand by tant que Roland RIOU, en formation DE, n'a pas son diplôme. Cette formation semble très compliquée à gérer tant les objectifs changent régulièrement, ne permettant pas à Roland de mettre en place des actions pérennes.

Concernant la Nouvelle Ligue, un nouveau comité régional va être constitué le 12 février qui permettra de construire un nouveau comité régional sur des bases de respect, d'écoute et de travail en commun.

En ce qui concerne le CD17, élection d'un nouveau comité directeur. Tous les membres du bureau actuel se

PV de l'Assemblée Générale 2016
Jonzac le 21/01/2016

représentent plus une "nouvelle" candidature. La Présidente insiste afin que des volontaires viennent compléter la "petite" équipe du CD pour ne pas se scléroser et créer des actions nouvelles. Il est nécessaire que de nouvelles personnes s'investissent, amenant ainsi un autre dynamisme. Le maximum de participants au comité directeur n'est pas atteint, les candidatures pour l'année prochaine seront les bienvenues.

Geneviève remercie l'équipe du comité directeur qui est présente tout au long de l'année pour faire en sorte que le CD fonctionne et avance : ambiance très conviviale et décontractée.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : rapport moral adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Bureau s'est réuni régulièrement pendant la saison sportive 2016. La 1^{ère} réunion avait pour objet la présentation de Roland Riou et la possibilité de son embauche à la fin de sa reconversion ainsi que la mise en place de l'organisation de la saison 2016 avec sa collaboration. Traditionnellement, le CD se réunit à la fin du 2^{ème} trimestre pour l'organisation de la saison suivante. Une réunion a également été programmée avec les Présidents de Club. Elle avait pour but de connaître la « vie des clubs » et l'aide que pouvait lui apporter le CD ainsi que l'organisation de la saison.

Le CD a actualisé les plaquettes d'information sur la pratique du tir à l'arc. Elles peuvent servir de support publicitaire pour tous les clubs et sont disponibles sur le site internet.

Concernant les adhésions, pour la saison 2016, le CD a enregistré 894 licenciés. Les jeunes archers avec 411 licenciés représentent 46 %. Rappel : au titre de la saison sportive 2015 il y avait 844 licenciés soit une progression de 50 archers.

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

RAPPORT FINANCIER

(Voir détail dans le dossier de l'AG)

Le bilan financier de cette saison est basé sur une période de 12 mois du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le montant des **charges** est de 21 535,35 €uros.

Le montant des **recettes** est de 24 222,15 Euros. **Résultat Net de l'exercice : + 3 013,32 Euros**

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ce rapport ne soulevant pas de commentaires, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : budget adopté à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Rapports de la commission sportive

Stages « Jeunes » Aulnay de Saintonge : 16 participants dont 7 jeunes membres de l'équipe départementale. 9 clubs du département étaient représentés. Stage intéressant et agréable notamment pour Patrick Massé entraîneur 2, dont c'était le 1^{er} stage qui lui a permis de mettre en pratique la théorie. L'ambiance de ce stage était caractérisée par le respect de tous et un bon esprit d'équipe.

Cheusse : 12 participants. 7 clubs représentés. Ce stage était couplé avec celui de la Ligue qui durait une journée de plus. Encadré par Jérôme Pitor brevet d'Etat et Roland Riou entraîneur du club de Rochefort en préparation pour passer son diplôme professionnel et être employé par le CD.17.

Le groupe formé par l'addition du stage de la Ligue et du département également encadré par l'équipe technique de ligue prouve que l'équipe du CD est capable de proposer un stage de qualité, abordable, capable d'accueillir un groupe important de jeunes archers avec des niveaux différents et de répondre à leurs attentes.

Jérôme constate la nécessité de réaliser ces stages car beaucoup de points techniques ne sont pas maîtrisés notamment sur la posture et beaucoup de temps passé au réglage et l'entretien du matériel. A noter que passer la durée du stage de 3 à 4 jours, comme celui de la Ligue, permettrait d'approfondir certains éléments.

L'ambiance générale était excellente, travail, respect et rigolades ont rythmé le séjour.

Rapport site internet

La fréquentation du site internet du comité départemental est en progression régulière depuis sa création en 2009. Les pages les plus fréquemment consultées sont : le calendrier, les documents du CD, les activités regroupant les stages, le groupe jeunes, etc.

Le site est maintenant compatible avec les Smartphones et tablettes, cette évolution était indispensable pour que la consultation du site soit plus ergonomique.

Rappel DE Donatien Martineau, ne pas hésiter à lui faire parvenir photos, résultats des archers ou informations sur vos manifestations afin de toucher un plus grand public.

Toutes bonnes idées ou suggestions pour améliorer le site seront les bienvenues !!

Rapport de la commission calendrier :

Il est rappelé aux clubs de proposer leurs dates pour les concours afin d'établir le calendrier hivernal 2017-2018.

Rapport de la s/commission Handisport :

Michel Armengol poursuit ses actions.

NOUVEAUX STATUTS DU CD 17

La Présidente soumet au vote des Présidents de Club les nouveaux statuts en conformité avec les recommandations de la FFTA notamment pour accorder le vote aux jeunes dès l'âge de 16 ans.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : statuts adoptés à l'unanimité.

ELECTION DU REPRESENTANT DU CD17 A L'AG DE LA FFTA

Un seul candidat : **Benjamin DELANNOY- GADOULEAU**, archer du Club de Saintes

L'assemblée est d'accord pour un vote à mains levées, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : Benjamin désigné à l'unanimité.

SAISON SPORTIVES 2017-2018 : sport et santé

Hervé Guineaud indique qu'il y a beaucoup de confusions. Le Sport et santé est une priorité ministérielle. Promotion du sport et de l'activité physique car dans le mode de vie actuel, on note une diminution de l'exercice physique dû à la sédentarisation : pas de sport, TV, ordinateur, tablette...

Le concept de l'activité physique est :

- ✓ Un élément capital pour la santé, prévention, amélioration, prévenir un traitement en cas de surpoids. Principales pathologies : diabète, maladies cardiovasculaires, obésité, sédentarité égal surpoids, etc .
- ✓ Une logique de dépassement de soi dès lors que l'on ne peut pas modifier les habitudes de vie. En pratiquant une activité physique régulière on se sent bien dans un environnement adapté.
- ✓ Un problème de citoyenneté avec l'accès aux soins.

Niveaux de prévention :

1. Primaire : intervenir avant la maladie avec une activité de loisir
2. Secondaire : éviter l'évolution de la maladie. On diminue les symptômes notamment chez les hypertendus, obèses : marche, nage, tir à l'arc, etc
3. Tertiaire : réduire, sortir du traitement cela favorise la réinsertion, réduit la perte d'autonomie : bowling, escrime

Tous les sports sont bénéfiques pour prévenir et améliorer sa santé.

Hervé Guineaud précise que le CNDS accorde une subvention de 1 500 € par projet. S'agissant de l'actualité législative, un décret d'application est en cours sur la modernisation de la santé «Le sport sur ordonnance ». Le médecin peut, d'ores et déjà, ordonner une activité physique avec licence dans une association sportive ou prescrire des séances de kinésithérapeute, ostéopathe.

Médico-sport santé en est à sa 1^{ère} ébauche.

Sport adapté : Référent pour le tir à l'arc : Chantal LE FLOCH

Clubs des archers « sport adapté » : Rochefort, Saintes, Saint Jean d'Angély, Oléron.

La Présidente indique que pour la 1^{ère} fois a eu lieu un championnat départemental à Surgères en vue du Championnat Régional et pose le problème de l'intégrer dans le CD. Il y avait 14 inscrits pour le championnat départemental 2017. Pour les clubs qui souhaitent faire participer à leur concours ces archers l'indiquer dans leur mandat.

PV de l'Assemblée Générale 2016
Jonzac le 21/01/2016

Chantal précise qu'il n'existe rien à ce jour et qu'il y a de plus en plus de jeunes avec des problèmes de comportements. Le tir à l'arc leur convient parfaitement. La réglementation « sport adapté » est en pleine structuration et a une durée de 4 ans.

Le CD invitera Chantal aux réunions du CD.

PROJETS 2017-2018 : (joint au dossier AG)

Les idées d'activités, de formations seront les bienvenues au bureau du CD qui les mettra en oeuvre.

Budget prévisionnel : La Trésorière reste sur un budget année N-1

Licences : même tarif qu'en 2016

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : adopté à l'unanimité.

SECURISATION (terrorisme)

La Présidente a reçu un mail concernant la sécurisation des manifestations de tir à l'arc. La DDCS demande un référant pour chaque Comité Départemental car on peut être la cible de mauvaises intentions.

Benjamin DELANNOY- GADOULEAU, archer du Club de Saintes s'est porté volontaire.

Démission du Bureau

* *
*

ÉLECTIONS

Nomination des scrutateurs : Antony Hillairet - Donatien Martineau – Patrick Massé

Nombre de voix obtenus par les candidats :

ARMENGOL Michel	60 voix
FREUND Geneviève	60 voix
GABORIT Valérie	60 voix
GROSJEAN Michel	60 voix
MARTINEAU Donatien	60 voix
MATTERA Fernande	60 voix
PITOR Jérôme	60 voix
ROUX Vivian	56 voix
TIRATEAU Yannick	51 voix

Geneviève FREUND se représente en tant que Présidente :

PV de l'Assemblée Générale 2016
Jonzac le 21/01/2016

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : Présidente adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie tous les participants de la confiance qui lui est accordée.

Hervé Gouineaud la félicite et indique les priorités du CNDS telles que :

- l'emploi et l'apprentissage
- les zones prioritaires
- revitalisation des zones rurales
- actions féminines
- volet « sport et santé »

Au plan national, s'agissant de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques, le CNDS est délégué pour faire le point sportif. Dans cet objectif, il faut favoriser le lien sport scolaire et les associations sportives avec des projets (savoir nager) et d'autres projets au niveau national.

Au nom du CD, Geneviève félicite les clubs pour les actions en faveur du sport adapté. Par ailleurs elle précise que selon les statuts du CD le représentant désigné pour l'AG de la FFTA : Benjamin Delannoy-Gadouveau représente tous les clubs et non son club (Saintes).

Geneviève précise que concernant les AG des clubs, envoyer au CD les rapports et mettre à jour les statuts sur l'extranet de la FFTA

* *
*

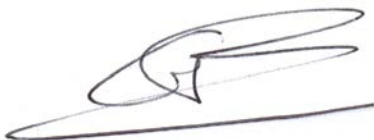
L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance. Clôture de l'AG à 17 h.

La Présidente

La Secrétaire

Geneviève Freund

Fernande Mattéra



Rapport de la Secrétaire 2017

Pour la saison sportive 2016-2017 le CD a enregistré 991 licenciés se répartissant ainsi :

- Hommes : 707 soit 71 % des licenciés
- Femmes : 284 soit 29 %
- dont 345 jeunes représentant 35 % des licenciés - hommes femmes confondus –

Il y a eu pour cette saison sportive 360 créations (36 %) et 631 renouvellements de licences (64 %).

815 archers pratiquent l'arc classique - 95 l'arc à poulies et 35 l'arc chasse puis viennent ensuite l'arc droit et l'arc nu.

Pour mémoire pour la saison sportive 2015-2016 il y avait 894 licenciés, donc une augmentation de 97 archers soit près de 11 %.

oooooooo

Le Bureau s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2017. L'une de ces réunions est plus particulièrement consacrée à l'organisation de la saison suivante. Il y est évoqué notamment les :

- Regroupements des jeunes archers,
- Stages des vacances de Toussaint et de Pâques,
- TNJ
- Formations
- Bilans (financier et sportif)
- Différents projets et objectifs

Deux projets importants pour 2018 : recrutement de Roland Riou en tant qu'ADS et création d'une commission « santé-sport.

oooooooo

Rappel pour les nouveaux Présidents de Club : le CD actualise régulièrement les plaquettes d'information sur la pratique du tir à l'arc. Elles peuvent servir de support publicitaire pour tous les clubs et sont disponibles sur le site internet.

oooooooo

Performances = Récompenses :

TNJ 3 à YZEURE : 1^{ère} Oriane RIOU, benjamine, arc classique, club de Rochefort sur Mer
Championnat de France Jeune Tir FITA à VICHY : 3^{ème} Oriane RIOU

Championnat de France Jeunes Tir Campagne à LOUDEAC : 1^{ère} Sarah BERARD, cadette, arc à poulies, club de Surgères

Championnat de France Tir Nature à ALLAUCH : 2^{ème} Déborah GRIP, Senior, club de Surgères.

Champion de France sport adapté à BOURGES : Alain VILLAUME, Senior arc classique, club de Rochefort sur Mer

Champion de France FFH Tir FITA LES ULIS : Maxime GUERIN, Senior, arc classique, club de Rochefort

Champion de France FFH Tir Fédéral LES ULIS : Stéphane FAURE, Vétéran, arc poulies, club de Rochefort

Maintien en équipe D2 :

- ✓ Rochefort pour les Femmes
- ✓ Périgny pour les Hommes

Décorations « Jeunesse et Sports » :

Médaille de bronze : Catherine Hillairet et Thierry Rossignol.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et souhaitons de nombreux podiums pour 2018.

*
* *

Merci de votre attention.

***La Secrétaire
Fernande Mattéra***



Rapport sur le stage jeunes de la Toussaint organisé à Surgères du 26 au 29 octobre 2016 :

Il y a eu 13 participants cette année dont 8 jeunes de l'équipe départementale. Il était encadré par Jérôme PITOR brevet d'État du 1^{er} degré. Roland RIOU entraîneur de club de Rochefort en préparation pour passer son diplôme professionnel et travailler pour le CD17 qui a pris en charge les jeunes qu'il suit ainsi que les nouveaux venus.

Nous avons trouvé cette année un nouvel endroit d'accueil pour notre stage de la Toussaint au sein des infrastructures du club de Surgères.

5 clubs du département sont représentés : Nieul, Surgères, Périgny, Marans et Rochefort.

Répartition par catégorie d'âge :

11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	12 ans	19 ans	Garçons	Filles
2	1	1	2	4	2	1	7	6

Déroulement du stage :

Avis des encadrants : Nous avons modifié la durée du stage de 3 à 4 jours pour nous laisser le temps de travailler avec efficacité et qualité et ça marche. De l'archer débutant à celui confirmé, ils arrivent à tenir la charge de travail que nous leur proposons et le font avec plaisir.

Nous avons tiré entre 800 et 1000 flèches sur ces 4 jours ce qui représente un gros travail pour les archers qui débutent ou qui n'ont pas un entraînement régulier. Les exercices de correction, d'amélioration de leur posture ou de leur technique ont donnés de très bons résultats. Nous avons travaillé des points techniques adaptés à chacun principalement.

Donatien Martineau du club de Rochefort est intervenu sur 2 après-midi pour donner quelques conseils et faire du réglage d'arc sur nos 2 archers à poulies.

L'ambiance générale était excellente, travail, respect et rigolades ont rythmé le séjour. La parité garçons et filles est également appréciable. Elle offre un très bon équilibre de groupe. Nous avons passé un très bon moment.

Encore une fois nous constatons la nécessité de réaliser ces stages car beaucoup de points techniques ne sont pas maîtrisés notamment sur la posture et nous passons également du temps au réglage et à l'entretien du matériel.

Avis du groupe : Très satisfaits de leur stage et du travail accompli. Ils regrettent que les chambres de l'internat ai été individuelles. Cela leur permet de passer du temps de détente ensemble. Pas de point négatif de remonté ni d'idée d'amélioration. L'ambiance était très bonne.

Aléas : Départ de Morgane jeudi matin pour maladie et retour vendredi midi.

Structure :

Le club des Archers d'Hélène partage un gymnase agréable partagé avec d'autres activités sportives. L'accès est rapide et facile. Nous avons utilisé jusqu'à 7 cibles sur la largeur, à des distances différentes suivant les exercices travaillés et le matériel pédagogique du club comme les miroirs ou élastiques ont été très utiles. La proximité du terrain de foot et de rugby ainsi qu'une piste toute neuve d'athlétisme permettent l'organisation d'activités physiques et sportives complémentaires.

Salle : Salle omnisport à créneaux horaires, distances de tir de 18 à 30 mètres.

Restauration : Déjeuner et dîner ont été pris au club house du rugby qui nous ont préparé des petits plats simples et bons. Le petit déjeuner s'est fait dans la salle de repos du personnel de l'ENILIA avec bouilloire, micro-ondes, réfrigérateur et lavabo à disposition.

Hébergement : Il s'est fait à l'internat de l'ENILIA de Surgères. Les chambres étaient individuelles, propres et confortables.

Remerciements :

Merci au club de Surgères pour la mise à disposition de leurs infrastructure et leur matériel.

Merci à Roland Riou et Geneviève Freund pour le soutien technique.

Merci à Donatien Martineau pour sa disponibilité.

Jérôme PITOR
Responsable Commission Sportive du CD17



Rapport sur le stage jeunes de la Pâques organisé au centre de loisirs de Cheusse de Sainte Soulle du 18 au 21 avril 2017 :

Il y a eu 11 participants cette année.

Il était encadré par Jérôme PITOR brevet d'État du 1^{er} degré, Patrick MASSE et Geneviève FREUND entraîneurs de club à Surgères.

5 clubs du département sont représentés : Nieul, Aigrefeuille, Aytré, Surgères et Périgny.

Répartition par catégorie d'âge :

12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Garçons	Filles
2	1	1	3	2	1	1	7	4

Objectifs du stage : Ce stage fait partie des regroupements à suivre par les archers de l'équipe jeune départementale mais est ouvert également aux autres archers qui souhaitent approfondir leur technique en général et se préparer à la saison extérieure.

Déroulement du stage :

Avis des encadrants : Le stage a été, malheureusement pour nous et tant mieux pour eux, amputé de 5 jeunes du groupe départemental sélectionnés pour le stage régional de la Nouvelle Aquitaine. Malgré tout il fut encore une fois très agréable. Le groupe était très studieux, calme mais très sympa. Le petit nombre de participants a permis de bien travailler individuellement.

Nous avons tiré environ 900 flèches sur 4 jours ce qui représente un gros travail pour les archers hors groupe départemental. Ils ont tenu avec brio et force le volume de flèches tirées sans fléchir dans une météo très ensoleillée mais venteuse et extrêmement fraîche.

L'ambiance générale était excellente, travail, respect et rigolades ont rythmé le séjour. Nous avons passé un très bon moment.

Nous avons réalisé du travail technique individuel, des prises de vidéos, travail avec matériel pédagogique...

Un réveil musculaire a été réalisé chaque matin avec course à pied dans le bois du centre de Cheusse, exercices de gainage et de musculation.

Jeudi un mini-parcours 3D (animaux en mousse en 3 dimensions) a été monté dans le bois pour réaliser une découverte aux disciplines de parcours. Ce fut une vraie réussite car le décor est vraiment exceptionnel et l'effet ludique après beaucoup de travail a plu à tout le monde.

Avis du groupe : Très heureux d'avoir participé à ce stage. Aucune remarque négative ou proposition d'amélioration ne leur sont venu en t^{te}. Le stage a répondu à leurs attentes. Bons moments sur le parcours 3D de découverte.

Aléas : Aucun

Structure :

Le centre de loisirs de Cheusse : C'est un centre de loisirs comprenant une salle de restauration, une salle vidéo, des salles d'activités de groupe, un bloc d'hébergement, des terrains de jeux, des espaces verts et une petite forêt constituant un cadre de travail vraiment agréable.

Terrain extérieur : Terrain en herbe sur lequel 6 cibles sont installées aux distances de tir extérieur correspondant aux catégories des archers.

Restauration : Préparée par le Chef du centre de loisirs, la nourriture est toujours aussi bonne et abondante...

Hébergement : Très bien, des chambres de 8 pour les filles et 8 pour les garçons, en bon état et propres, chambres individuelles pour les encadrants.

Remerciements :

Merci au club de Périgny pour la mise à disposition de la ciblerie.

Merci au club de Surgères pour le prêt des animaux 3D.

Merci à Geneviève et Patrick pour le soutien technique et leur bonne humeur.

Jérôme PITOR
Responsable Commission Sportive du CD17



Cat.	Nom	Club	Clt
Championnat de France Tir en Salle à NIMES - 17 au 19 février 2017			
BFCL	RIOU Oriane	ROCHEFORT SUR MER	13 ^{ème}
BFCL	ALABERT Juliette	ROCHEFORT SUR MER	15 ^{ème}
CHCL	RIOU Kilian	ROCHEFORT SUR MER	30 ^{ème}
Championnat de France Tir en Salle à VITTEL - 4 au 5 mars 2017			
VHCO	GAUTHIER Louis	PONS	8 ^{ème}
Championnat de France Tir en Salle FFSU à CERGY-PONTOISE - 14 au 16 mars 2017			
JFCL	LANGLAIS Clara	PERIGNY	11 ^{ème}
SHCL	DEPOORTERE Valentin	PERIGNY	38 ^{ème}
Critérium National Nature par Equipes de Clubs à ALLAUCH - 19 mai 2017			
Femmes	FREUND Geneviève	SURGERES	4 ^{ème}
	GRIP Déborah		
	LACHEINKO Marina		
Cap	GABORIT Valérie		
Hommes	TAPON Jean-Yves	SAINT SAUVANT	39 ^{ème}
	ROBIN François		
	JOUBERT Sébastien		
Cap	LAVILLENIE Gilles		
Championnat de France Tir Nature à ALLAUCH - 20 au 21 mai 2017			
MHCL	JOUBERT Maxime	SAINT SAUVANT	8 ^{ème}
SHCL	DOUTEAU Olivier	SAINTES	27 ^{ème}
JHCO	JACOBY Romain	LA ROCHELLE	4 ^{ème}
SVHCO	TAPON Jean Yves	SAINT SAUVANT	14 ^{ème}
VHCO	JACOBY Christian	LA ROCHELLE	20 ^{ème}
VFAD	FREUND Genevieve	SURGERES	8 ^{ème}
VHAD	SERIS Alain	SAINT SAUVANT	10 ^{ème}
VHAD	LAVILLENIE Gilles	SAINT SAUVANT	25 ^{ème}
SFTL	GRIP Deborah	SURGERES	2 ^{ème}
SHTL	CHAILLOU Guillaume	SAINTES	34 ^{ème}
SFAC	JANCZEWSKI Celine	PERIGNY	14 ^{ème}
SHAC	DROUIN Hugo	PERIGNY	7 ^{ème}
VFAC	GOHE Patricia	SAINT SAUVANT	8 ^{ème}
VHAC	JOLLY Pascal	SAINT SAUVANT	38 ^{ème}
Championnat de France FFH Tir FITA à LES ULIS - 24 juin 2017			
SHCL	GUERIN Maxime	ROCHEFORT SUR MER	1 ^{er}
Championnat de France FFH Tir Fédéral à LES ULIS - 25 juin 2017			
VHCO	FAURE Stephane	ROCHEFORT SUR MER	1 ^{er}
Championnat de France Jeunes Tir en Campagne à LOUDEAC - 13 au 14 juillet 2017			
CFCO	BERARD Sarah	SURGERES	1 ^{ère}



Championnat de France Jeunes Tir FITA à VICHY - 28 au 29 juillet 2017

BFCL	RIOU Oriane	ROCHEFORT SUR MER	3	ème	
BFCL	ALABERT Juliette	ROCHEFORT SUR MER	5	ème	
CHCL	RIOU Kilian	ROCHEFORT SUR MER	9	ème	
CHCL	TREVIN Maxime	SURGERES	31	ème	
CHCL	GAGNEPAIN David	SURGERES	55	ème	

Championnat de France Vétérans Tir FITA à ORAISON - 29 au 31 juillet 2017

VFCL	GAUDIN Sylviane	ROCHEFORT SUR MER	5	ème
VHCO	MARTINEAU Donatien	ROCHEFORT SUR MER	16	ème

Championnat de France Vétérans Tir en Campagne à CHATEAU-ARNOUX SAINT AUBAN - 3 au 4 août 2017

VHCO	MARTINEAU Donatien	ROCHEFORT SUR MER	8	ème
------	--------------------	-------------------	---	-----

Championnat de France Tir 3D à LA FECLAZ SAVOIE GRAND REVARD - 18 au 20 août 2017

SHCL	CHABRIER Gregory	AULNAY DE SAINTONGE	21	ème
JHCO	JACOBY Romain	LA ROCHELLE	4	ème
SVHCO	TAPON Jean Yves	SAINT SAUVANT	11	ème
VFAD	FREUND Genevieve	SURGERES	10	ème
SFTL	GRIP Deborah	SURGERES	10	ème
SFAC	JANCZEWSKI Celine	PERIGNY	9	ème
SHAC	DROUIN Hugo	PERIGNY	18	ème

Championnat de France Tir Fédéral à COMPIEGNE - 19 au 20 août 2017

CFCL	CONSTANTIN Alizee	MARANS	8	ème
SHCL	ROYER Christophe	PERIGNY	55	ème

Championnat de France Sport Adapté à BOURGES - 1er au 2 août 2017

CHCL	DIV 1	VILLAUME Alain	ROCHEFORT SUR MER	1	er	
SHCL	DIV 2	SOUQUET Patrick	ROCHEFORT SUR MER	16	ème	
VHCL`	DIV 2	BOUCHAUD Pierrick	ROCHEFORT SUR MER	5	ème	
SHCL	DIV 3	GALAIS Alexandre	ROCHEFORT SUR MER	55	ème	
SHCL	DIV 3	GAREL Antoine	ROCHEFORT SUR MER	82	ème	

Equipes D2

CL	BYROTHERAU Cédric	PERIGNY	6	ème
CL	PRIERE Samuel			
CL	RODRIGUES Bruno			
CL	TILLIER Damien			
CL	GAUDIN Maéva	ROCHEFORT SUR MER	10	ème
CL	GAUDIN Sylviane			
CL	RODRIGUES Mélinda			
CL	DINAND Diane			
CL	BRUNEAU Christelle			
CAP	ROSSIGNOL Thierry			

	PERIGNY	ROCHEFORT
Manche 1 : MONTLOUIS SUR LOIRE - 6 au 7 mai 2017	3ème	2ème
Manche 2 : ROCHEFORT - 10 au 11 juin 2017	2ème	2ème
Manche 3 : AUROS - 8 au 9 juillet 2017	4ème	3ème
Finale : LESCAR - 3 septembre 2017	6ème	10ème

TNJ 1 à SARCELLES - 29 mars au 4 avril 2017

CHCL	TNJ 1	RIOU Kilian	ROCHEFORT SUR MER	17	ème
CHCL	TNJ 1	GAGNEPAIN David	SURGERES	22	ème
CHCL	TNJ 1	TREVIN Maxime	SURGERES	24	ème
JFCL	TNJ 1	LANGLAIS Clara	PERIGNY	14	ème

TNJ 2 à RIOM - 20 au 21 mai 2017

B MIXTE	TNJ 2	RIOU Oriane	ROCHEFORT SUR MER	3	ème
BFCL	TNJ 2	ALABERT Juliette	ROCHEFORT SUR MER	6	ème
CHCL	TNJ 2	TREVIN Maxime	SURGERES	11	ème
CHCL	TNJ 2	RIOU Kilian	ROCHEFORT SUR MER	25	ème
CHCL	TNJ 2	GAGNEPAIN David	SURGERES	56	ème
JFCL	TNJ 2	LANGLAIS Clara	PERIGNY	17	ème



TNJ 3 à YZEURE - 18 au 19 juin 2017

BFCL	TNJ 3	RIOU Oriane	ROCHEFORT SUR MER	1	ère
CFCL	TNJ 3	CONSTANTIN Alizée	MARANS	18	ème
CHCL	TNJ 3	TREVIN Maxime	SURGERES	22	ème
CHCL	TNJ 3	RIOU Kilian	ROCHEFORT SUR MER	28	ème
CHCL	TNJ 3	GAGNEPAIN David	SURGERES	51	ème



Coupe d'Europe Para Archerie Tir FITA Manche 2 à NOVE MESTO (REP TCHEQUE) - 15 au 23 juillet 2017

SHCL	GUERIN Maxime	ROCHEFORT SUR MER	7	ème
------	---------------	-------------------	---	-----

Championnat du monde Para Archerie Tir FITA à BEIJING (CHINE) - 11 septembre 2017

SHCL	GUERIN Maxime	ROCHEFORT SUR MER	33	ème
------	---------------	-------------------	----	-----

6ème place au classement mondial !

Saison 2017

**45 participations à une compétition nationale
dont 2 en FFH et 5 en FFSA.**

2 équipes hommes et femmes engagées en Division 2

13 participations sur un Tournoi National Jeunes

3 participations internationales FFH

Mercredi 25 Octobre 2017, au gymnase du Polygone à Rochefort s'est déroulé le premier **stage sportif départemental Handisport jeunes**.

Ce stage, destiné aux jeunes entre 8 et 20 ans, en situation de handicap moteur et sensoriel, a pour vocation de faire découvrir différents sports et de déceler des "jeunes à Potentiel" qui pourront ensuite être sélectionnés dans l'équipe régionale Nouvelle Aquitaine pour participer au Grand Prix National Jeunes Handisport (compétition nationale pour les jeunes, qui aura lieu en 2018 à Poitiers).

Ce stage départemental a une deuxième vocation, c'est celle de faire découvrir aux plus jeunes (dès 5 ans pour les plus motivés) les différents sports existant et qu'il peuvent pratiquer, même avec un handicap.



Pour une première, c'est une grande réussite car 18 jeunes se sont inscrits et ont participé à la journée, en pratiquant chacun 4 sports parmi les 8 proposés qui étaient:



Tir à l'arc, Tennis de table, sarbacane, boccia, Athlétisme, cyclisme, basket fauteuil, foot

debout qui était encadrés par des bénévoles des clubs sportifs, du comité départemental handisport et des éducateurs et kinés des services et établissements qui accompagnaient les enfants.



Un très grand merci à Michel Armengol (Archers Oléronais / Rochefortais), Alain Braud (Club Pongiste Aigrefeuille), Sébastien Albani (Basket Bassin Marennes Bourcefranc), Alexis Poupin, Martine Richard, Valérie Dogneton (bénévoles du Comité Départemental Handisport), Jean-Luc Labonne (centre Hélios Marin) ainsi que tous les encadrants (éducateurs et kinés), ainsi qu'aux parents qui ont également participé à la journée.

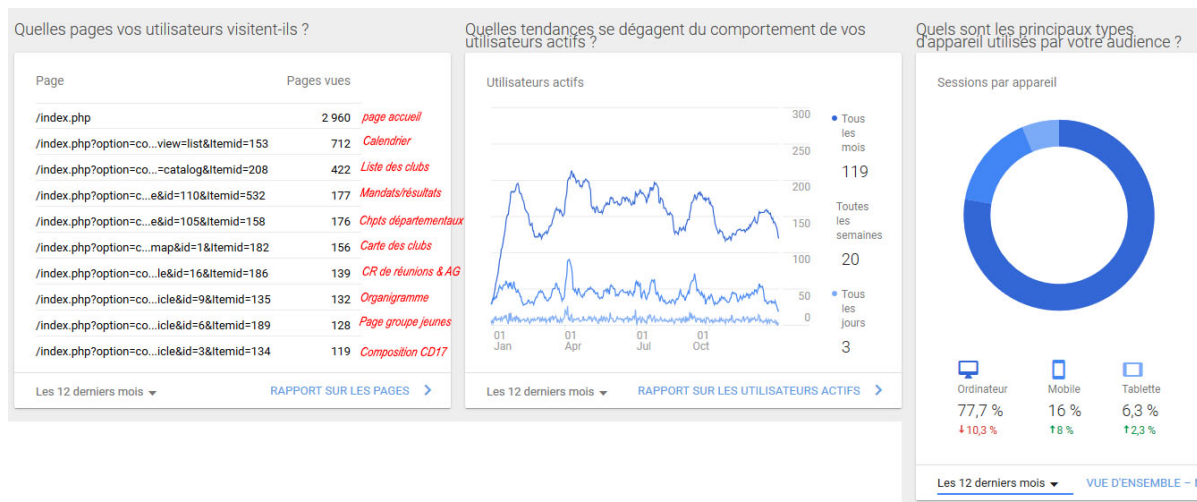
Un grand merci également à l'association "Vélo Pour tous" de Rochefort, au SESSD APF et au Centre Hélios Marin pour le prêt de vélos; au VCCO, pour le prêt de casques; au Club Pongiste d'Aigrefeuille pour le prêt de la table, et surtout à la mairie de Rochefort pour la mise à disposition des installations sportives et la logistique.



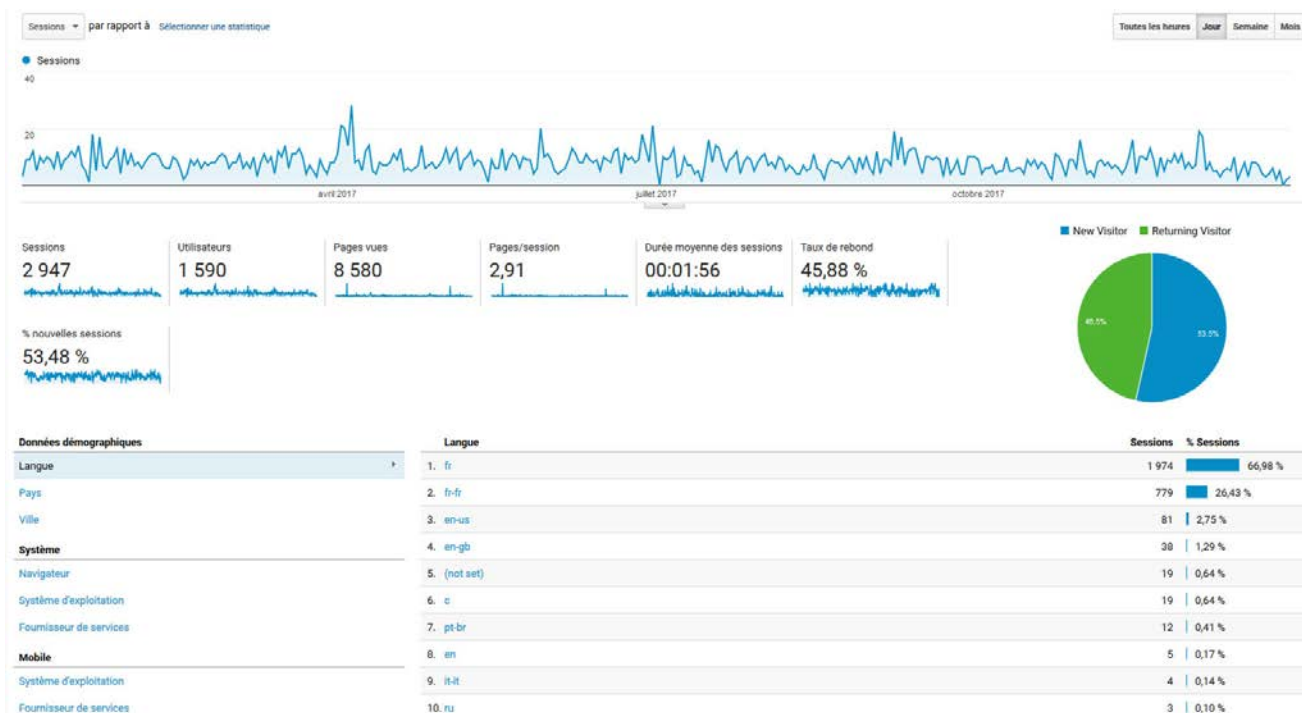
Rapport de la commission site internet

Depuis la mise en place du site du comité départemental en 2009, la fréquentation du site reste bonne. Afin d'avoir une vision plus précise que ce que nous proposait notre hébergeur, les statistiques du site sont maintenant faites avec Google analytics.

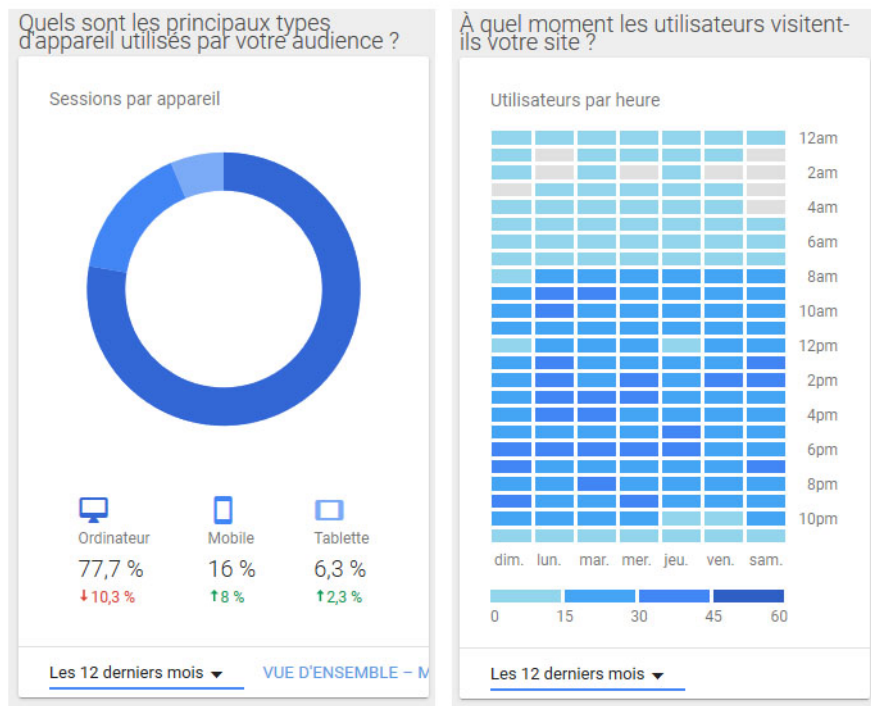
Les pages les plus consultées :



Les audiences :



Types d'appareils et heures de consultation :



Depuis le mois de septembre, l'espace d'hébergement devenu trop juste en capacité a été augmenté, et nous pouvons maintenant communiquer, via des listes de diffusion, auprès de tous nos licenciés.

Comme je le rappelle tous les ans, n'hésitez à me faire parvenir photos, résultats de vos archers, informations sur vos manifestations (ou lien vers le site de votre club), afin de toucher un plus grand public. Et comme d'habitude, n'hésitez pas à me faire part de vos suggestions pour améliorer le site.

Donatien Martineau

Tél : 06 08 69 71 21

webmaster@tiralarc17.fr



Rapport commission calendrier

Pas grand-chose à dire, on essaye de faire plaisir à tous les clubs cela est difficile. Malheureusement, parfois, il faut prendre la date de repli pour éviter qu'il y ait plusieurs concours sur le même dimanche.

Pour faire le calendrier ce n'est pas simple du tout et je comprends qu'il y a des présidents de club qui ne soient pas contents des dates qui leurs sont attribuées.

Nous sommes au mois de janvier pensez déjà au calendrier salle 2018-2019 pour vos dates.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le responsable calendrier départemental

Roux Vivian

Rapport de la Commission Arbitrage 2017

Saison salle : 21 jours d'arbitrage de concours qualificatifs et 8 jours d'arbitrages rencontres jeunes

Saison extérieure : 23 jours d'arbitrage sur des qualificatifs

Arbitrages : 95 pour 20 arbitres en qualificatif et 16 arbitrages pour 2 arbitres jeunes !

Avec la Région Nouvelle-Aquitaine, nous avons dû élire un arbitre responsable départemental.

La gestion des calendriers d'arbitrage est maintenant gérée au niveau départemental. Cela impose une réunion des arbitres responsables départementaux avec le PCRA mi-septembre puis 2 réunions de calendrier en décembre et avril au niveau départemental.

Pour les compétitions extérieures les arbitres FITA sont en nombre suffisant mais les arbitres parcours ne sont pas assez nombreux.

En cas d'absence d'arbitre, certaines compétitions peuvent être annulées.

Depuis le mois de septembre 2017, les clubs ne versent plus de redevance au comité régional pour l'indemnité des arbitres. C'est aux clubs d'indemniser les arbitres sur la base de 0.36€ du kilomètre et 8€ par départ arbitré. Ces demandes de remboursement doivent être faites par les arbitres auprès des clubs. Ces demandes sont à la discrétion des arbitres.

Seuls les championnats régionaux sont remboursables auprès du comité régional.

Nous manquons actuellement d'arbitres pour les parcours (Nature-3D et campagne).

Il est urgent d'avoir des arbitres jeunes pour continuer à proposer des rencontres jeunes et je propose que seuls les clubs proposant à la formation un arbitre jeune puissent proposer une rencontre jeunes la saison salle prochaine.

Yannick TIRATEAU
Arbitre responsable départemental

Bilan Comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le bilan financier de cette saison est basé sur une période de **12 mois** (l'année civile).

1/Charges

Le montant des charges est de **23398,05 €** (*Figure 1-Répartition des Charges 2017*).

1-1« 65-Autres Charges de gestion courante »

Ce compte représente 40% des dépenses, son montant s'élève à 9263.19 €. Les dépenses se répartissent ainsi :

- Subventions aux clubs qui organisent des compétitions nationales (Rocheport D2/ Surgères CFCo) :1300€
- Des Frais d'hébergement/ repas des jeunes qui ont participé aux 3 Tournois Nationaux Jeunes + Championnat de France FITA :3223€
- Frais d'hébergement/repas, ciblerie, pour l'organisation de 3 stages (2 stages jeunes et 1 stage découverte 3D) : 3522€
- Versement de la subvention CNDP -Action Concertée à 3Clubs :1000€

1-2« 62-Autres services extérieurs »

Ce compte représente 29% des dépenses 6656.57€.

Les dépenses se répartissent essentiellement entre l'ensemble des déplacements 3732.59 € (Agent de développement/Membres du bureau/Arbitres/Déplacements aux Tournois Nationaux Jeunes + Championnat de France FITA)) et les récompenses pour les podiums nationaux (2800€)

En plus, le comité a employé un Brevet d'ETAT pour le groupe départemental et les stages jeunes, le montant des dépenses est de 2719€ et représente 12% des charges totales.

1-3« 60-Achats et 61-Services extérieurs »

Ils s'élèvent respectivement à 2657€ (11%) et 1901€ (8%).

Répartition des Charges 2017

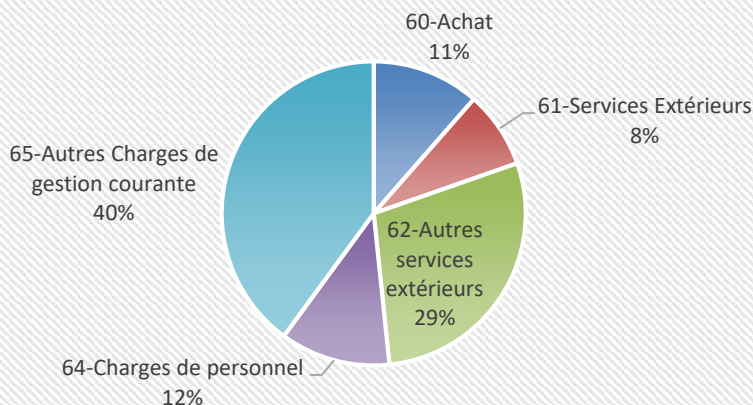


Figure 1-Répartition des Charges 2017

2/Produits

Le montant des produits est de 29708€. (Figure 2-Répartition des Produits 2017)

Les produits se répartissent entre les subventions et les prestations de services (Stages, interventions de l'Agent de développement...).

2-1« 74-Subvention d'exploitation »

Le montant des subventions est de 21558€ et elles se répartissent ainsi :

- F.F.T.A. : versement des licences est de 14094 € (47% des recettes).
- Subvention État Ministère (CNDS) : la demande a porté sur le groupe départemental, Projet éducatif local de la ville de Rochefort, Aide à la formation des bénévoles (Arbitres et entraîneurs), nous avons obtenu 4900 Euros (16%).
- Le Conseil Général a versé une subvention de 2 564€ (9%).

2-2« 70-Vente de produits finis »

-Le montant des prestations de services est de 8150€.

Le Comité Départemental a organisé 2 stages jeunes, (12 archers stages printemps et 19 archers pour stage hiver) et 1 stage découverte 3D de 4080€ (14% des recettes), et l'agent de développement est intervenu dans le cadre du Projet éducatif local de la ville de Rochefort, et des Temps d'activités périscolaires (SURGERES)1520 € (5%).

Répartition des Produits 2017

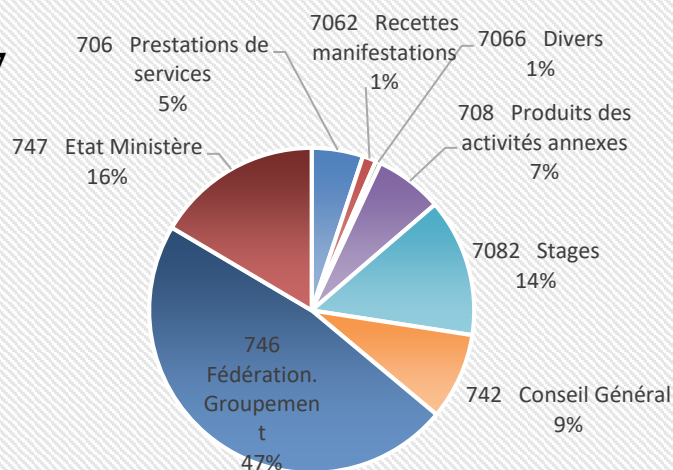


Figure 2-Répartition des Produits 2017

3/Bilan :

Le Résultat Net de l'exercice pour la période 01/01/2017 au 31/12/2017 : **+ 6387,09 €**

Compte Chèque au 31/12/2017 : 7733.31€ - Livret au 31/12/2017 : 45265.56 €

Bilan Comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017

Compte Chèque au 01/01/2017 :1585,56€- Livret au 01/01/2017 :43350,68€

CHARGES	Euros	PRODUITS	Euros
60-Achat	2657,23	70-Vente de produits finis, prestations de services	8150,00
6011 Achat produit	2250,05	706 Prestations de services	1520,00
6064 Fournitures administratives	66,26	7062 Recettes manifestations	400,00
6072 Achats Bar / Boissons / Nourriture	340,92	7066 Divers	150,00
		708 Produits des activités annexes	2000,00
		7082 Stages	4080,00
61-Services Extérieurs	1901,94	74-Subvention d'exploitation	21558
6133 Locations divers	1672,28	742 Conseil Général	2564,00
616 Assurances	229,66	746 Fédération, Groupement	14094,00
		747 Etat Ministère	4900,00
62-Autres services extérieurs	6656,57		
622 Rémunérations – honoraires	200,00		
6237 Divers (pourboires, dons courants...)	2800,00		
6251 Voyages et déplacements	460,15		
6252 Déplacements autres	736,48		
6254 Frais de déplacements	726,68		
6256 Missions / réceptions	935,88		
6257 Réceptions	873,4		
626 Affranchissements	42,58		
627 Frais bancaires	81,4		
63-Impôts et taxes			
64-Charges de personnel	2719,11		
6411 Salaires, appointements	2719,11		
65-Autres Charges de gestion courante	9263,19	75-Autres produits de gestion courante	
657 Subventions versées par l'association	1300,00		
658 Charges diverses de gestion courante	1000,00		
6581 Affiliation (fédération, groupement,)	195,00		
6583 Licences, adhésions	23,00		
6584 Divers	3222,94		
6587 Stages	3522,19		
66-Charges financières		76-Produits financiers	77,08
67-Charges exceptionnelles		77-Produits Exceptionnels	
68-Dotation aux amortissements		78-Reprises sur amortissements et provisions	
Total I Charges	23397,99 €	Total I Produits	29785,08 €
861 Mise à dispositions gratuite de biens	2000,00	870 Bénévolat	10000,00
864 Personnel bénévole	10000,00	875 Prestation en nature	2000,00
Total II Charges	12000,00 €	Total II Produits	12000,00 €
Total I + II	35397,99 €	Total I + II	41785,08 €

Résultats Net de L'exercice : + 6387.09 €

Compte Chèque au 31/12/2017 : 7733.31€ - Livret au 31/12/2017 : 45265,56 €

Projets 2018

- Embauche d'un nouvel Agent de développement sportif : Roland RIOU du club de Rochefort qui a obtenu son DEJEPS l'été dernier.
- Continuer dans la mouvance des années précédentes : Groupe départemental en essayant de prendre des jeunes.... plus jeunes, à partir de benjamin si possible ; TAP ; PEL...
- Mais surtout développer le tir à l'arc en scolaire
- **Commission sport santé avec en particulier le programme Amazone**

L'objectif est de proposer, aux femmes ayant un cancer du sein (en cours de traitements ou en rémission) de pratiquer un sport dans un cadre adapté à leur handicap et à leur maladie. Pour pouvoir y participer, elles devront avoir un certificat médical signé par leur oncologue.

Cette activité rentre dans le cadre des activités proposées par l'antenne départementale de la Ligue contre le cancer.

Cette opération a été développée par les Archers du Bois Dinot de Marans. Le Président a proposé aux clubs du CD17 de participer à cette action ; et a demandé au CD17 de créer une commission « Sport santé » dont la première action serait le programme Amazone. Le CD a accepté et la commission a été créée. Pour que Philippe Raffin puisse véritablement faire partie du Comité directeur, il faudra donc l'élire si vous le souhaitez.

Pour structurer cette action et faire en sorte qu'elle soit « pilote » tant auprès d'autres départements, voire de la FFTA, une convention sera établie entre le CD 17 et les clubs accueillants : les clubs devront s'engager à

- Avoir une personne référente ;
- Que cette personne qui s'occupera de l'accompagnement de ces femmes ait suivi la formation PSCS1 ;
- Que le club dispose de matériel adapté à savoir : des arcs de faible puissance ; des flèches adaptées ; des protège bras et des plastrons pour la poitrine ; des cibles mousses pour enlever facilement les flèches ;
- Que la personne référente aille passer 1 séance au club de Marans qui commence à avoir de l'expérience dans l'accueil des femmes.

Lors de la dernière réunion du comité directeur, la décision du prix de la licence pour l'année 2018 a été décidée et se monte à 80€. Les femmes paient 20€, les 60€ restant étant pris en charge par la Ligue contre le cancer (dans la limite de 2-3 femmes par club et ce pour cette saison, rien n'est décidé par la saison suivante).

Le CD propose également de renoncer à la part départementale de la licence à partir de la saison prochaine afin de diminuer le coût de la licence.

Philippe Raffin est le référent tir à l'arc auprès de la Ligue contre le cancer et c'est par son intermédiaire des femmes viendront dans les clubs accueillants.

Une action concertée « sport sante » sera déposée par le CD17 lors de la prochaine campagne CNDS et le CD17 va créer un dépliant qui sera diffusé à tous les représentant départementaux de la Ligue contre le cancer, mais qui pourra être utilisé par les clubs également. Y figurera la liste des clubs accueillants.

Autres informations

Sport adapté

Suite à l'application du nouveau règlement de tir à l'Arc, aux remarques et au constat des résultats, la Fédération Sport Adapté a modifié le minima des qualifications pour le championnat de France :

arc classique - AB / BC / CD : 300 points

arc nu - AB / BC / CD : 200 points

arc à poulies - BC / CD : 330 points

Chantal Le Floc'h

oooooooo

Handisport

Projet de Championnat de France salle Handi

oooooooo

Militaire

1^{er} Championnat de France militaire des blessés des armées.

Se déroulera à La Jarrie

Phases finales le 21 février après-midi

oooooooo

BUDGET PREVISIONNEL 2018

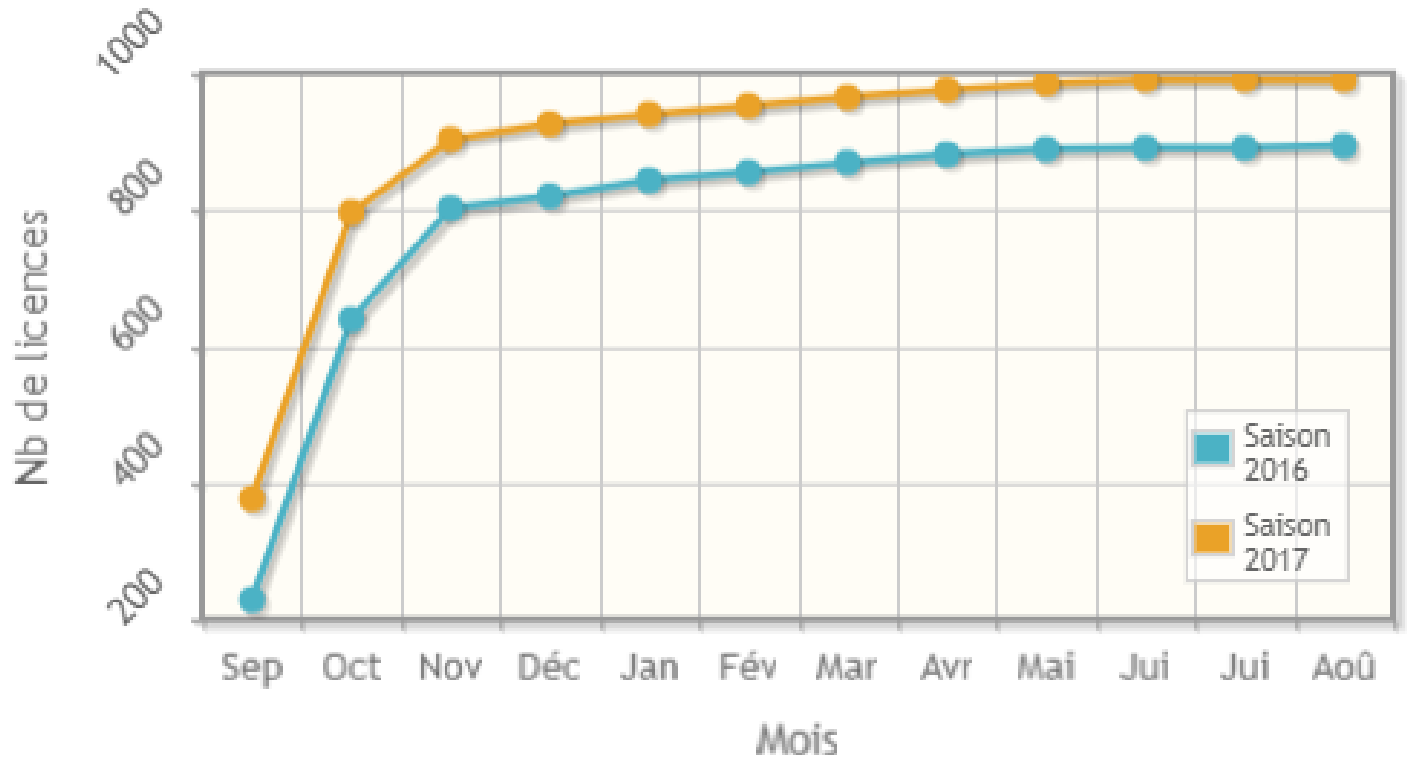
CHARGES	Euros	PRODUITS	Euros
60-Achat	1400,00	70-Vente de produits finis, prestations de services	11870,00
6011 Achat produit	1200,00	706 Prestations de services	4200,00
6064 Fournitures administratives	100,00	7062 Recettes manifestations	
6072 Achats Bar / Boissons / Nourriture	200,00	7066 Divers	2720,00
		708 Produits des activités annexes	4950,00
		7082 Stages	
61-Services Extérieurs	1800,00	74-Subvention d'exploitation	25800,00
6133 Locations divers	1500,00	742 Conseil Général	3000,00
616 Assurances	300,00	746 Fédération, Groupement	14800,00
		747 Etat Ministère	8000,00
62-Autres services extérieurs	7350		
622 Rémunérations – honoraires			
6237 Divers (pourboires, dons courants...)	1500,00		
6251 Voyages et déplacements	500,00		
6252 Déplacements autres	650,00		
6254 Frais de déplacements	1000,00		
6256 Missions / réceptions	3000,00		
6257 Réceptions	400,00		
626 Affranchissements	50,00		
627 Frais bancaires	250,00		
63-Impôts et taxes			
64-Charges de personnel	20400,00		
6411 Salaires, appointements	20400,00		
65-Autres Charges de gestion courante	6800,00	75-Autres produits de gestion courante	
657 Subventions versées par l'association			
658 Charges diverses de gestion courante			
6581 Affiliation (fédération, groupement,)	200,00		
6584 Divers	3400,00		
6587 Stages	3200,00		
66-Charges financières		76-Produits financiers	80,00
67-Charges exceptionnelles		77-Produits Exceptionnels	
68-Dotation aux amortissements		78-Reprises sur amortissements et provisions	
Total I Charges	37750,00€	Total I Produits	37750,00€
861 Mise à dispositions gratuite de biens	2000,00	870 Bénévolat	10000,00
864 Personnel bénévole	10000,00	875 Prestation en nature	2000,00
Total II Charges	12000,00 €	Total II Produits	12000,00 €
Total I + II	49750,00 €	Total I + II	49750,00 €

**Assemblée Générale
du Comité Départemental de tir à l'arc de
Charente-Maritime 2017**

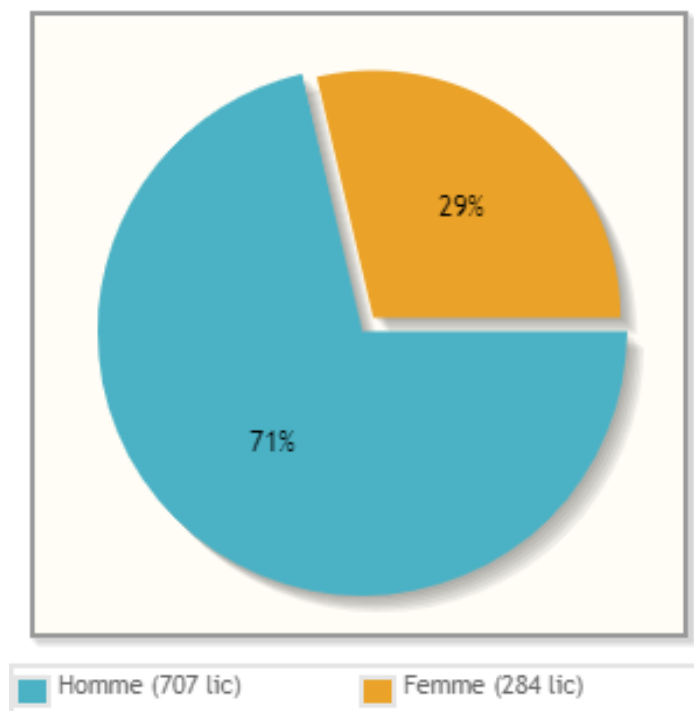
LISTE DES CANDIDATS

Nom / Prénom	Club	N° de licence
RAFFIN Philippe	MARANS	791 981 Z
TANTIN-BROTREAU RéGINE	SAINT SULPICE DE ROYAN	063 635 U

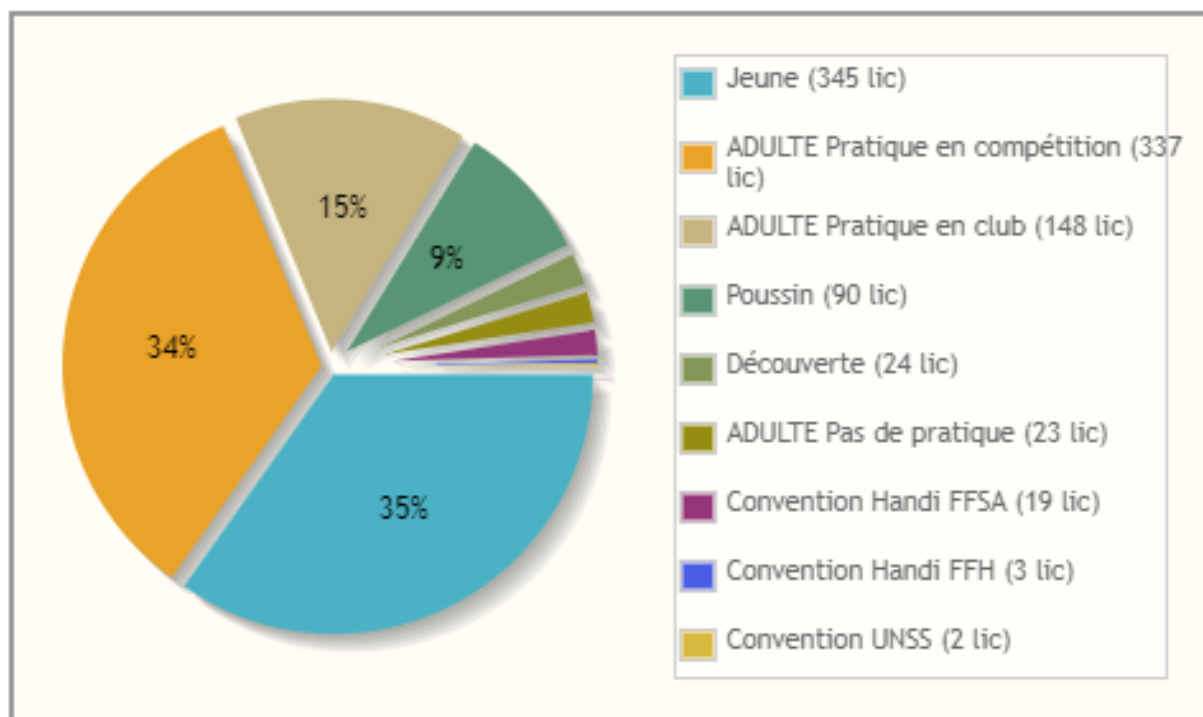
Statistiques licences



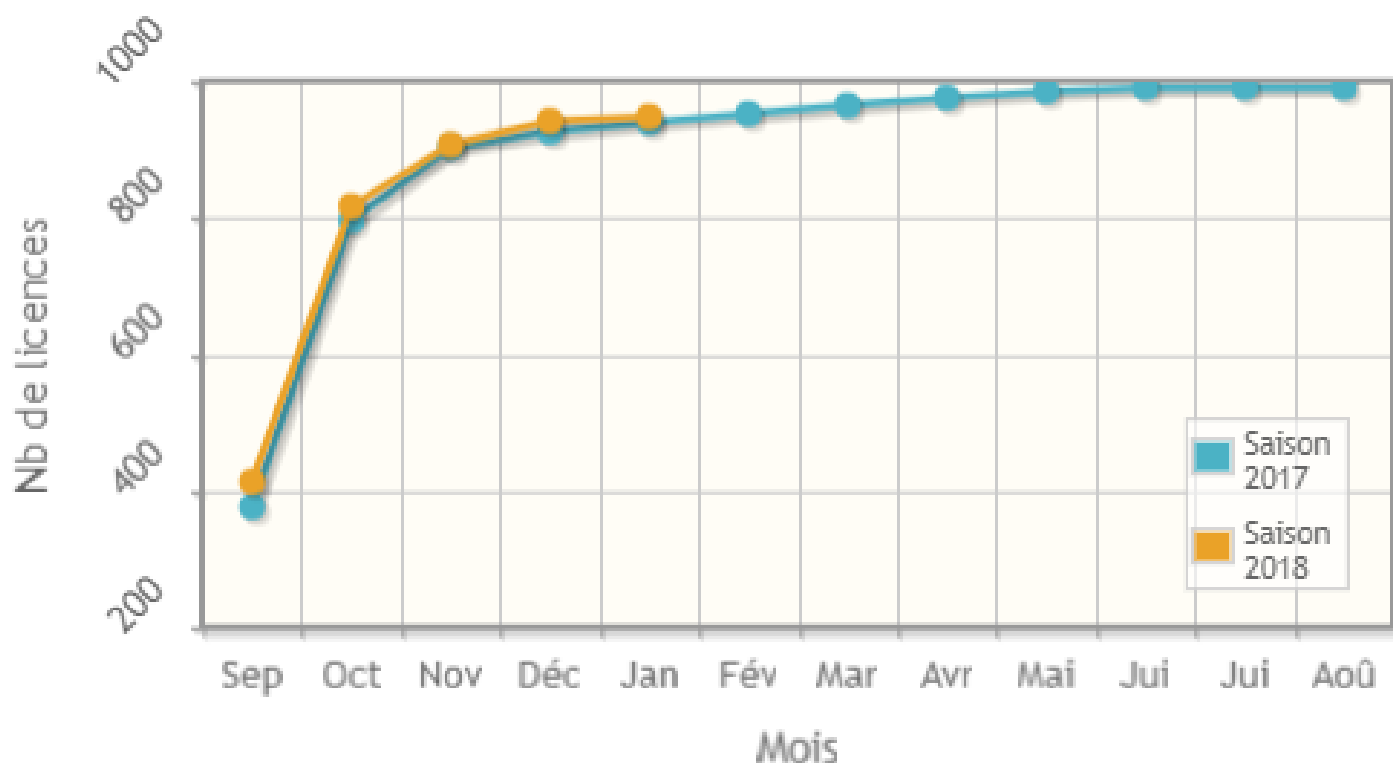
Répartition Homme/Femme



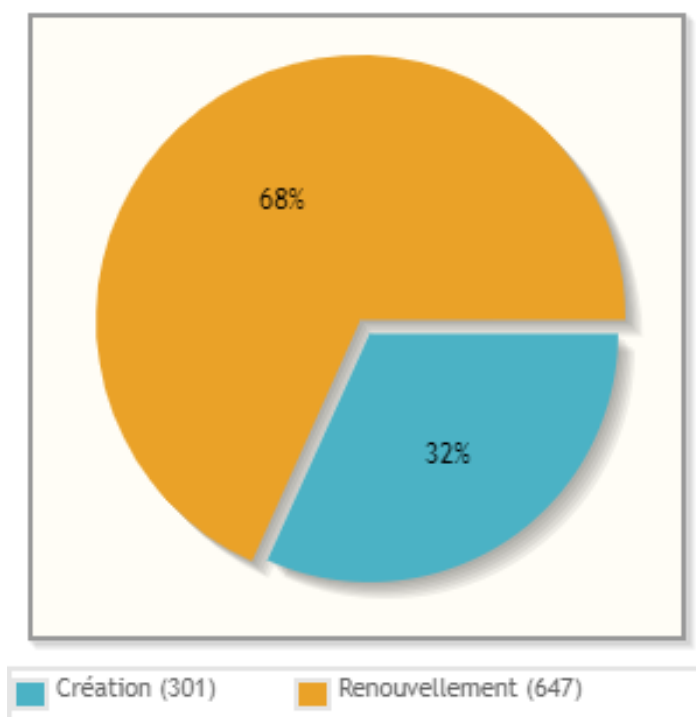
Licences par type



Statistiques licences



Création / Renouvellement



L'année dernière
64% de renouvellement



Le comité départemental de tir à l'arc en Charente-Maritime est supporté financièrement par le CNDS et le Conseil général de Charente-Maritime